Objectifs de surfaces (30%/70%) dans le paysage cultivé – de la théorie à la pratique

Bases, enjeux et pistes de solutions

Regula Benz, Markus Jenny

vogelwarte.ch

Difficultés pour l'opérationnalisation des besoins en surfaces

- **Surface de référence**
  - Ensemble du territoire (y c. les surfaces non agricoles du paysage cultivé, p. ex. gravières, plan/cours d'eau)
  - Surface agricole utile (SAU)
- **Mode d'utilisation du sol**
  - Grandes cultures
  - Herbages
- **Espaces paysagers (intensité de l'utilisation)**
  - Plateau (intensif, «paysage habituel»)
  - Région de montagne (intensive à très extensive)
- **Définition de la qualité des milieux proches de la nature**

Estimations et quantification des besoins en surfaces

- Beaucoup de théorie / concepts, quelques études scientifiques

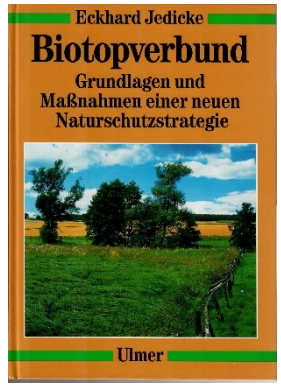

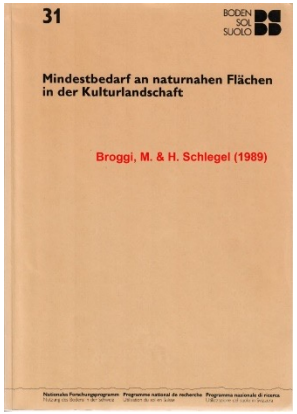

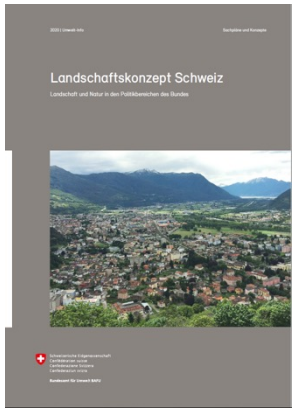

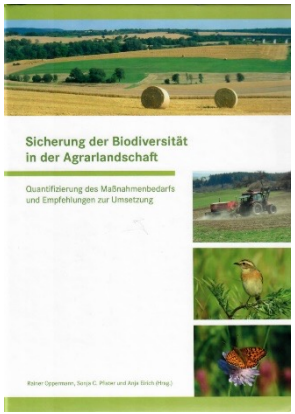

Valeurs visées pour les milieux de grande valeur écologique («30%»)

- **Part minimale en surfaces proches de l'état naturel de grande valeur écologique** a été établie pour le paysage cultivé par des études scientifiques (p. ex. OPAL*)
- Valeurs cibles sont différenciées selon les espaces naturels

Référence surface agricole utile (valeurs cibles OPAL) :

- Paysage habituel (Plateau) : **8 — 12 %**
- Région de montagne selon la zone/mode d'utilisation : **12 — 50 %**

Référence ensemble du territoire** :

- Paysage agricole intensif (zones de plaine/des collines) : **10 — 15 %**
- Paysage agricole extensif (zones de montagne) : **20 — 40 %**

**Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture, Walter et al. (2013) ; **Oppermann et al. (2020)*

Faiblesses en matière de politique agricole et ses instruments

- Exigence de base (PER* : 7% resp. 3,5% SPB) ne correspond pas aux besoins en **surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) de grande valeur écologique**
- Instruments de promotion de la biodiversité (mise en réseau, module de qualité) sont facultatifs (> *Rosinenpickerei*)

- Déficits en matière de **qualité, quantité** et **répartition spatiale**
- Très **grands déficits dans les zones favorables à la production** (grandes cultures, régions avec élevage intensif)

Augmenter les exigences au niveau des PER et des programmes facultatifs est indispensable (p.ex. présence d'une part minimale de SPB de grande valeur sur l'exploitation pour l'octroie de contributions réseau).

**Prestations écologiques requises (OPD)*

Facteurs d'influence : Formation adaptée, incitations, conseil

- Compréhension des enjeux doit être renforcée par une **formation professionnelle et continue adaptée au contexte d'aujourd'hui** > renforcer la thématique biodiversité dans les plans de formation (réforme OrTra AgriAliForm*)

- **Incitations financières** octroyées pour des prestations biodiversité de haute valeur peuvent motiver des exploitations de remplir des exigences dépassant les bases légales > exemples de **«modules de prestations»**

- Garantir un **conseil compétent** pour les exploitations participant aux modules de prestations > co-financement Confédération/canton/exploitation

**Organisation du monde du travail des professions de l'agriculture*

Modules de prestations à l'échelle de l'exploitation : «Module diversité des structures»

- Augmenter la **densité et la diversité des éléments structurants à l'échelle de l'exploitation**
- Démarche facultative mettant en œuvre des **mesures biodiversité de qualité** et contribuant aux objectifs de surfaces OPAL (y c. qualité)

- Points principaux du projet pilote :
  - Combinaison de mesures liées aux **structures surfaciques (FS)** et aux **petites structures (KS)** > effet positif sur la diversité des espèces reconnu

Modules de prestations à l'échelle de l'exploitation : « Module diversité des structures »

- Exemples de **structures surfaciques FS**

- Exemples de **petites structures KS**

Modules de prestations à l'échelle de l'exploitation : «Module diversité des structures»

- Augmenter la **densité et la diversité des éléments structurants à l'échelle de l'exploitation**
- Démarche facultative mettant en œuvre des **mesures biodiversité de haute qualité** et contribuant aux objectifs de surfaces OPAL (y c. qualité)
- Points principaux du projet pilote :
  - Combinaison de mesures liées aux **structures surfaciques (FS)** et aux **petites structures (KS)** > effet positif sur la diversité des espèces reconnu
  - **Part minimale FS est différenciée pour terres assolées, herbages, cultures pérennes** (exigences basées objectifs OPAL)
  - **Nombre minimal KS par hectare de surface de l'exploitation**
  - Contribution (incitation) doit **tenir compte de surcharge en travail**

Modules de prestations à l'échelle de l'exploitation : Projet Avifaune VD

- Mise en œuvre dans le cadre des instruments existants (réseau, infrastructure écologique IE) de **mesures biodiversité de haute qualité**
- Atteinte des **objectifs de surfaces OPAL (y c. qualité) à l'échelle de l'exploitation**
- Points principaux du projet pilote :
  - Définition de **mesures par guildes** (p. ex. groupes d'espèces des terres assolées, prairies/pâturages, vergers)
  - **Objectifs de surfaces fixés à l'échelle de l'exploitation** (p. ex. ZP 10% selon OPAL, dont 5% sur terres assolées)
  - **Contributions selon les coûts réels des mesures** (installation, entretien)
  - Mise en œuvre optimale au travers d'un **conseil individuel**

Promotion de la biodiversité dans les surfaces de production («70%» *Restfläche*)

- Certaines espèces sont inféodées aux conditions de production traditionnelles > elles ont besoin de surfaces de production (grandes cultures)
- Dans le contexte d'une production qui vise un rendement maximal, ces espèces **ne peuvent pas survivre avec seulement des SPB (ségrégation)**
- Ces **espèces OEA et la biodiversité fonctionnelle** peuvent uniquement être maintenues/favorisées dans des agro-écosystèmes optimisés qui protègent les ressources naturels et favorisent la biodiversité (mesures «in-crop», **intégration**)

**Objectifs environnementaux pour l'agriculture (OEA) BAFU & BLW (2008/2016)*

Systèmes agricoles résilients grâce à des mesures «in-crop» favorisant la biodiversité

Cultures intercalaires, cultures sans labour, semis direct

Sous-semis
Céréales, colza, maïs, tournesol

Semis espacé
Céréales, colza

Réduction / abandon PPh

- Promotion de la biodiversité dans le paysage cultivé englobe des **mesures «off-crop» (SPB/milieux proche de l'état naturel) et mesures «in-crop»** > l'un ne peut pas remplacer l'autre (**intégration**) !

«Exploitation phare» : Exploitation de grandes cultures St. Katharinental

Mise en place d'un système de production résilient sur 100 ha (2021 – 2023) :

- Installation de 12% de SPB, bien réparties (jachères, ourlets, prairies)
- Installation d'environ 100 petites structures selon le module diversité des structures
- Production selon les principes de agriculture régénératrice et travail du sol minimal (conversion IP-Suisse > Bio)

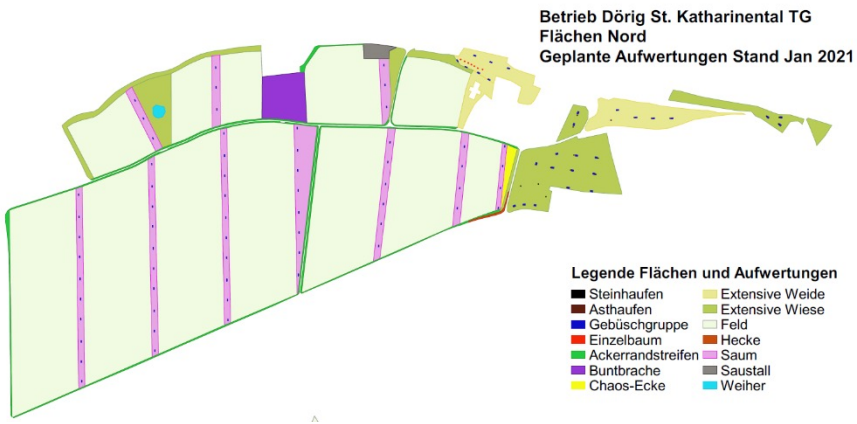

Merci pour votre attention !